

des plans doivent être soumis ou non à la Chambre devra venir en discussion lundi, lorsque le député d'Algoma-ouest (M. Boyce) proposera la motion qui en demande le dépôt. Ce sera le temps alors de décider si nous devons rendre ces plans publics ou non. Mais l'accusation qui a été portée est que l'on a, sans droit, communiqué ces plans à quelqu'un. Telle est la question présentement.

M. FOSTER : Après cette déclaration de l'honorable premier ministre, je crois que nous devrions cesser cette discussion pour le présent, et nous la reprendrons plus tard.

L'honorable M. W. S. FIELDING (ministre des Finances) : Est-il juste de laisser ainsi les employés du département des Chemins de fer sous le coup d'une accusation de ce genre ? Je crois que l'honorable député qui l'a portée, de bonne foi sans doute, devrait comprendre qu'il est obligé de communiquer au ministre, sinon publiquement, au moins privément, les renseignements qui peuvent lui permettre de donner à l'affaire la suite qu'elle comporte. Ce n'est pas rendre justice aux employés d'un grand département administratif que de porter contre eux devant cette Chambre une accusation sérieuse, et de se contenter de dire : Je crois à l'accusation que j'ai portée ; je la fais de bonne foi, mais je refuse d'en dire davantage. Je crois que lorsque l'honorable député aura réfléchi, il se convaincra lui-même qu'il est de son devoir d'aller plus loin et d'aider le ministre à faire une enquête.

M. SAM. HUGHES : Je ne suis pas du même avis que l'honorable ministre des Finances. . . (Interruptions.) Si les flagorneurs veulent remplir leur rôle comme il faut, qu'ils grognent tous ensemble. Le premier ministre a derrière lui un certain nombre de députés qui ne font rien autre chose que de grogner, mais leur tort est de ne pas grogner ensemble, et ils devraient avoir à leur tête quelqu'un pour leur donner le signal.

Le ministre des Finances dit que lorsque l'on porte une accusation contre un employé du département des Chemins de fer, on devrait aider l'accusé à se disculper. Il y a un chef responsable au département des Chemins de fer, et l'accusation l'atteint autant que l'employé. Mon honorable ami a pris la responsabilité de ses paroles et ne se laissera pas effrayer. Cette petite scène que l'on a essayé à monter en criant "Nommez-le, nommez-le", ne prend plus dans cette Chambre. L'honorable député qui a porté cette accusation a eu le courage et la dignité de la soutenir et d'en prendre la responsabilité. Le Gouvernement recourt à sa pratique habituelle de demander qu'on lui fournisse des preuves. Qu'il nomme une commission d'enquête et qu'il mette à sa tête un président du calibre du juge Britton, et peut-être alors connaîtra-t-il les preuves.

L'honorable M. FIELDING : Mon honorable ami se trompe quelquefois. Il n'a pas raconté les choses telles qu'elles sont. L'honorable député d'Algoma (M. Boyce) a dit qu'il n'avait porté aucune accusation contre l'honorable ministre des Chemins de fer. L'accusation qu'il porte ne s'adresse à aucune personne en particulier, mais contre le département en général.

M. COCHRANE : Il a simplement raconté les faits.

M. FIELDING : Ce n'est pas assez. Si j'accuse un honorable député d'avoir volé la bourse de quelqu'un et que je crois à l'accusation que je porte, ce la n'est pas suffisant, il faut que je donne quelques preuves. Si la déclaration que l'honorable député d'Algoma a faite s'applique à l'honorable ministre des Chemins de fer, il sera obligé de la retirer, parce qu'il n'a pas le droit d'y persister si celui-ci la nie catégoriquement ; mais un honorable député n'assume aucune responsabilité en disant tout simplement : Je suis informé et je crois qu'un officier du département a fait quelque chose de très mal.

M. COCHRANE : Il n'a pas mentionné du tout le département.

M. FIELDING : Oh ! alors, c'est une autre chose. L'honorable député de Northumberland (M. Cochrane) dit que l'honorable député d'Algoma (M. Boyce) n'a pas mentionné le département d'aucune façon, et si ce dernier dit qu'il n'a pas parlé de ces plans. . .

M. COCHRANE : Il n'a pas du tout parlé des employés du ministère ; et l'honorable ministre des Finances cherche à déplacer la question.

M. FIELDING : L'honorable député d'Algoma a dit bien distinctement que ces plans étaient sortis du ministère des Chemins de fer ; mon honorable ami ne peut pas nier cela.

M. BOYCE : Je crois que l'honorable ministre des Finances fait un peu erreur lui-même ; il m'a mal compris. Cet incident est survenu à la suite d'une question que j'ai posée, en commençant mes observations, à l'honorable ministre des Finances, lorsque je lui ai demandé comment il se faisait que la Chambre ne pouvait avoir ces plans quand, d'après les renseignements que je possédais et que j'avais raison de croire exacts, ces plans étaient entre les mains d'autres personnes.

M. FIELDING : L'honorable ministre des Chemins de fer a déclaré que ces plans ne pouvaient pas avoir été donnés à personne au dehors parce qu'à sa connaissance ils étaient sous clef dans le ministère. Là dessus, l'honorable député d'Algoma (M. Boyce) a dit que cela ne pouvait pas être le cas, parce qu'il savait que ces plans avaient